

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 27 septembre 2011

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Général

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance du 26 septembre 2011**

**2011 DASCO 50G** Dotations (19.087 euros) pour travaux d'entretien à divers collèges publics parisiens.

**Mme Colombe BROSEL, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Education et notamment ses articles L. 213-2 et R. 421-72 ;

Vu le projet de délibération, en date du 13 septembre 2011, par lequel M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, lui propose d'attribuer des dotations de fonctionnement pour travaux d'entretien à divers collèges parisiens ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSEL, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Des dotations de fonctionnement pour travaux d'entretien sont attribuées comme suit à divers collèges publics parisiens :

Nom de l'établissement	Motifs	Montant
Collège Romains – 7è	Vérification des équipements sportifs, maintenance du matériel des paillasses	2.592 euros
Collège Fournier – 11è	Remplacement d'extincteurs	321 euros
Collège Giacometti – 13è	Rénovation de l'appartement de la gardienne	1.839 euros
Collège Moulin – 14è	Déménagement des salles de classe pour travaux de peinture	3.564 euros
Collège Césaire – 18è	Remplacement de moteurs sur le portail battant	1.725 euros
Collège Méliès – 19è	Remplacement de cylindres de serrures	2.451 euros
Collège Michelet – 19è	Rénovation de la porte blindée du couloir d'accès aux logements de fonction	2.414 euros
Collège Dolto – 20è	Nettoyage de chantier après travaux	4.181 euros
	Total	19.087 euros

Article 2 : la dépense correspondante sera imputée sur le chapitre 65, nature 655113, rubrique 221 du budget de fonctionnement du Département de Paris de l'exercice 2011.

Article 3 : chaque établissement rendra compte de l'utilisation des crédits alloués (descriptif des travaux et copies des factures).